

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 12 juillet 2013
(convocation du 1 juillet 2013)

Aujourd'hui Vendredi Douze Juillet Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 10h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10h et à partir de 10h30
Mme. LACUEY Conchita à M. HERITIE Michel
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à partir de 12h
M. ANZIANI Alain à M. TRIJOULET Thierry
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique
M. CHARRIER Alain à M. LAGOFUN Gérard
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme DELTIMPLE Nathalie à partir de 12h15
M. DAVID Jean-Louis à M. SOLARI Joël
M. DOUGADOS Daniel à M. LABISTE Bernard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h15
M. GUICHOUX Jacques à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan à partir de 12h40
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
Mme. LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. LOTHAIER Pierre à M. RAYNAL Franck
Mme. MELLIER Claude à Mme. ISTE Michèle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. TOUTON Elisabeth
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

Association A.D.M.A.A. / Allez Les Filles - Eté Métropolitain - Organisation du Festival Relâche du 28 juin au 7 septembre 2013 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association de Défense des Musiques Alternatives en Aquitaine (A.D.M.A.A) // Allez Les Filles créée en 2006 a pour objectifs de promouvoir les musiques alternatives et cultures émergentes en défendant l'accès à la culture pour tous.

En 2010, le Festival Relâche est mis en place dans une dynamique de combler le « vide estival » durant l'été, en proposant des concerts et des animations. C'est un événement urbain, itinérant et gratuit qui dure de juin à septembre. Au départ, ces manifestations ont lieu dans différents quartiers de Bordeaux, mais depuis 2012 s'étendent aussi à certaines communes de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Pour cette 4^{ème} édition du Festival Relâche, qui aura lieu du 28 juin au 7 septembre 2013, l'association reprend les bases de l'édition de 2012 : soirées concerts, soirées DJ « Dancing in the street », siestes Soul...Elle apporte toutefois une nouveauté en le site de Bastide Niel. L'association prévoit d'y d'organiser une sorte de « village » composé d'artistes, d'artisans et de commerçants de La Cub afin de créer à la fois du lien avec les habitants mais aussi du sens avec les concerts.

Cette année, Relâche présente des rendez-vous musicaux :

- A Eysines, le 28 juin, au domaine du Pinsan pour le festival Eysines Goes soul,
- A la Caserne Niel, les 25 juillet, 1^{er} août, et 6 et 7 septembre pour des concerts,
- Au parc des Berges au quai de Queyries le 26 juillet, pour une sieste soul et en suivant un concert à la Caserne Niel,
- A Bruges, au parc Treulon, le 30 août pour un concert.

La nouvelle édition du Festival Relâche s'inscrit dans le cadre de l'Eté Métropolitain 2013, et pour ce faire poursuit sa politique de gratuité et d'accessibilité.

La Communauté Urbaine qui soutient financièrement cette manifestation depuis 2012, a été sollicitée pour reconduire son soutien financier, soit 30 000€, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 156 500€ répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	70 000	Ventes	80 000
Services extérieurs	20 500	Etat	1 500
Autres services extérieurs	30 000	Cub	30 000
Impôts et taxe	5 500	Commune de Bordeaux	26 000
Charges de personnel	27 000	Autres communes	4 000
Charges indirectes	3 500	Agence de service et de paiement	7 000
		Autres privés	6 500
		Autres produits	1 500
TOTAL	156 500		156 500
<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>13 000</i>	<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>13 000</i>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le Festival Relâche s'inscrit dans le cadre de l'Eté métropolitain,

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention de 30 000 € à l'Association A.D.M.A.A / Allez Les Filles pour l'organisation de la 4^{ème} édition du Festival Relâche qui aura lieu du 28 juin au 7 septembre 2013,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 33, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2013**

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2013

Mme. FRANÇOISE CARTRON